

## Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

### LE PRESIDENT,

- Vu** le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-4 et suivants ;
- Vu** le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu** le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

### DECIDE

#### Article 1

Le tarif des PUN pour la publication de l'ouvrage « Que prêtons-nous aux machines ? » de Manuel REBUSCHI est fixé conformément au devis ci-joint.

#### Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

#### Article 3

Le directeur général des services ainsi que l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence, dans les locaux des PUN et publiée sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 25 novembre 2020

  
Pierre MUTZENHARDT  


Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

02 DEC. 2020



**DEVIS *estimatif* DE PUBLICATION**

***Que prêtons-nous aux machines ? /***

**Manuel Rebuschi**

**COÛT DE FABRICATION :**

*Conception de la couverture prises en charge par la MSH : remise aux PUN-Edulor du fichier PDF finalisés.*

**MISE EN PAGE :**

Mise en page de 280 feuillets + 49 pages en couleur :

798, 00 €

**IMPRESSION**

Format fini : 16 x 24 cm à la française.

Couverture : impression quadrichromie recto et noire verso sur carte couchée 300 g ; pelliculage brillant recto.

Intérieur : 280 pages impression noire sur papier offset blanc 80 g et 49 en impression couleur.

Façonnage : broché, dos carré collé, rogne trois faces.

Conditionnement sous film plastique à l'unité et livraison deux points.

*Pour 100 exemplaires : 934,04 euros, pour 200 exemplaires : 1570,08, pour 300 exemplaires : 1763,72*

*Frais de gestion PUN : 16 %*

**Total à régler dans le cadre d'une prestation interne\* (entre composantes de l'UL) :**

**2 009,17€ H.T. pour un tirage de 100 exemplaires.**

**2 746,97€ HT pour un tirage de 200 exemplaires**

**2 971,60 € HT pour un tirage de 300 exemplaires**

**Total à régler dans le cadre d'une prestation externe\* (hors composantes de l'UL) :**

**2 094,36 € T.T.C. \*\* pour un tirage de 100 exemplaires.**

**2 863,44 € T.T.C. \*\* pour un tirage de 200 exemplaires ;**

**3 097,60 € T.T.C. \*\* pour un tirage de 300 exemplaires.**

*\* Dans le cas d'un financement partagé entre une composante de l'Université de Lorraine et une structure extérieure, choisir le montant hors taxes si la majeure partie du financement est prise en charge par la composante de l'UL.*

*\*\* Selon les règles comptables appliquées par l'Université de Lorraine, ce montant T.T.C. équivaut à un hors taxes recalculé à un taux de 4,24 %.*

*La présente étude est un document non-contractuel, ne constituant qu'une estimation des coûts sur la base des tarifs actuellement pratiqués par le(s) prestataire(s) et selon les informations transmises par l'auteur. Ce devis est valable un an à compter de la date figurant ci-après.*

Lylette Lacôte-Gabrysiak  
Administratrice provisoire  
des PUN - Edulor  
25 octobre 2020